

Vice-eersteminister en
minister van Werk, Economie en
Consumenten, belast met
Buitenlandse Handel,
Armoedebestrijding, Gelijke Kansen en
Personen met een handicap



Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et
des Consommateurs, chargé du
Commerce Extérieur, de la Lutte
contre la pauvreté, de l'Egalité des
chances et des Personnes
handicapées

**COMMUNIQUE DE PRESSE PAR KRIS PEETERS,
Vice-Premier Ministre et
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,
chargé du Commerce Extérieur de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des
Personnes handicapées**

Jeudi 14 mars 2019

Kris Peeters lance une campagne afin de lutter contre les préjudices à l'égard des personnes transgenres

Aujourd'hui, le vice-premier ministre et ministre de l'égalité des chances Kris Peeters lance une campagne ayant comme objectif de stimuler davantage la compréhension à l'égard des personnes transgenres.

Kris Peeters: « Malheureusement, il existe encore toujours des préjudices tenaces à l'égard des personnes transgenres, qui mènent à des discriminations et même à la violence. Les personnes transgenres connaissent un taux de chômage plus élevé et un grand nombre d'entre elles ont des pensées suicidaires. Nous tenons à faire comprendre aux gens qu'une personne transgenre n'est pas différente des autres personnes. Parfois, votre identité de genre ne correspond pas à votre sexe biologique avec lequel vous êtes né. Cela ne peut pas poser de problème ni à l'école, ni au travail et ni au club sportif auquel vous êtes membre. »

Au cours des années précédentes, la législation en matière de transgenres a été améliorée de manière considérable grâce au travail du ministre de la justice Koen Geens. Il a rendu possible que les gens puissent choisir librement l'enregistrement de leur sexe sans devoir subir une opération de changement de sexe. Ainsi sur une période de 9 mois, 570 personnes ont changé leur enregistrement de sexe. Le ministre Geens a également simplifié la procédure de modification du prénom.

Suite à ces améliorations législatives, davantage de personnes vivent désormais selon leur identité de genre. D'une étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et le 'Transgender Infopunt' de l'UZ Gent, il ressort qu'en 2007 seulement 50 pourcent des personnes transgenres vivaient selon leur identité de genre. En 2017, il s'agissait déjà de 70 pourcent.

Cependant, les personnes transgenres doivent encore souvent faire face à des préjudices ou des réactions négatives. D'une étude il ressort que ne pas être appelé(e) par son prénom, devoir faire face à de la curiosité déplacée ou à une atteinte à sa vie privée, être critiqué(e) sur son apparence, ses idées ou ses comportements, en raison de son identité de genre, sont les formes les plus fréquentes de discrimination auxquelles les personnes transgenres sont confrontées au quotidien. Parmi les répondant(e)s, plus d'un(e) étudiant(e) sur deux a été confronté(e) à de la discrimination à l'école, principalement en primaire et en secondaire. Plus d'un répondant(e) sur trois a été confronté(e) à de la discrimination au travail.

L'année passée, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a reçu 134 signalements concernant des discriminations de personnes transgenres à cause de leur identité. Cela représentait une augmentation de 63 pourcent par rapport à 2017.

Le bien-être de nombreuses personnes transgenres pourrait encore être amélioré considérablement. Le taux de chômage est considérablement plus élevé chez les personnes transgenres par rapport aux chiffres de la moyenne belge (11 pourcent par rapport à 7 pourcent en 2017). Un répondant(e) sur huit a déjà eu des pensées suicidaires, dont plus de la moitié au cours de l'année dernière, et plus d'un répondant(e) sur trois a déjà fait une tentative de suicide.

La famille ou les ami(e)s sont des facteurs de soutien importants pour aider à affronter les expériences négatives et les discriminations dans la société. Mais le soutien de la famille est souvent précaire, et tout le monde ne peut pas compter dessus.

Afin de lutter contre entre autre la discrimination des personnes transgenres, les différents gouvernements ont lancé le *Plan d'action Interfédéral contre la discrimination et la violence à l'égard des personnes LGBTI*. Une des actions de ce plan est la campagne « H/F/ X? et alors ? », lancée aujourd'hui par le ministre Peeters. La campagne a comme objectif de lutter contre la discrimination et veut améliorer la compréhension des personnes transgenres. Dans une vidéo diffusée en ligne sur les réseaux sociaux, et sur les sites internet de différents journaux, la vie quotidienne de trois personnes transgenres nous est présentée. Ainsi la campagne veut briser le tabou autour des personnes transgenres en montrer que les personnes transgenres sont des personnes comme les autres.

En cliquant sur la vidéo, on est dirigé sur le site internet <http://HFxETALORS.be>. Le site internet contient plus d'informations sur les personnes transgenres et explique aux victimes de transphobie à qui elles peuvent s'adresser en cas de plaintes.

La campagne a été réalisée avec le soutien de l'Institut de l'égalité des femmes et des hommes et la Cellule Egalité des chances du SPF Justice.

Les vidéos peuvent être regardées sur : <https://bit.ly/2U3pRrO>